

## VERSION AMENDÉE

### GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département	DDTE	Date	15 février 2024
Numéro	24.121	Heure	20h44

**Auteur-e(-s) :** Groupe libéral-radical

**Titre :** Soutien du Grand Conseil neuchâtelois au monde paysan

**Contenu :**

Par le biais de cette résolution, nous demandons que le Grand Conseil neuchâtelois affirme son soutien au monde paysan. En effet, depuis de nombreuses années, le secteur agricole – pourtant essentiel à notre société – est mis sous une pression grandissante.

Nous souhaitons également que le Grand Conseil neuchâtelois apporte son soutien aux revendications paysannes neuchâtelaises et que le canton de Neuchâtel demande à la Confédération :

- une meilleure reconnaissance des rôles de l'agriculture et des engagements pour une production alimentaire durable et respectueuse de l'environnement et des animaux ;
- de ne pas faire d'économies financières sur le dos de l'agriculture. Les baisses du budget dédié à l'agriculture doivent être combattues et refusées ;
- une augmentation des prix payés aux producteurs et une transparence quant aux marges. Il est impératif que les prix augmentent en fonction des secteurs et permettent de couvrir les charges. En outre, il est nécessaire que les grands distributeurs soient plus transparents sur les marges perçues concernant les produits agricoles achetés et revendus en Suisse ;
- moins de bureaucratie. Il est urgent que la politique agricole soit simplifiée et que les exigences administratives diminuent et que les contrôles soient regroupés lorsque cela est possible ;
- plus de stabilité pour la politique agricole. Il est indispensable d'instaurer plus de stabilité dans la politique agricole. Nous demandons l'abandon des politiques agricoles à court terme pour qu'elles correspondent à la durée de planification des investissements.
- l'application de la Loi sur les cartels (LCart), surtout le contrôle de l'article 7 concernant les pratiques illicites d'entreprises ayant une position dominante ou un pouvoir de marché relatif. L'agriculture fait souvent face à des partenaires suisses relativement puissants sur le marché. La concentration dans le secteur agroalimentaire peut nuire au pouvoir de négociation du monde agricole.

**Motivation (obligatoire) :**

Depuis plusieurs semaines, des agriculteurs se révoltent en Europe et le mouvement a rejoint la Suisse. Le canton de Fribourg a accepté le 8 février à l'unanimité moins quelques abstentions une résolution reprenant en majeure partie les éléments ci-dessus. Le canton de Vaud va également se prononcer. Le but est de montrer le soutien du canton de Neuchâtel au monde rural et d'avoir une solidarité avec les différentes actions menées dans les cantons.

**Demande d'urgence :** OUI

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** prénom, nom (obligatoire) :

Armelle von Allmen Benoit

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

# VERSION NON AMENDÉE

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département	DDTE	Date	15 février 2024
Numéro	24.121	Heure	20h44

**Auteur-e(-s) :** Groupe libéral-radical

**Titre :** Soutien du Grand Conseil neuchâtelois au monde paysan

**Contenu :**

Par le biais de cette résolution, nous demandons que le Grand Conseil neuchâtelois affirme son soutien au monde paysan. En effet, depuis de nombreuses années, le secteur agricole – pourtant essentiel à notre société – est mis sous une pression grandissante.

Nous souhaitons également que le Grand Conseil neuchâtelois apporte son soutien aux revendications paysannes neuchâtelaises et que le canton de Neuchâtel demande à la Confédération :

- une meilleure reconnaissance des rôles de l'agriculture et des engagements pour une production alimentaire durable et respectueuse de l'environnement et des animaux ;
- de ne pas faire d'économies financières sur le dos de l'agriculture. Les baisses du budget dédié à l'agriculture doivent être combattues et refusées ;
- une augmentation des prix payés aux producteurs et une transparence quant aux marges. Il est impératif que les prix augmentent en fonction des secteurs et permettent de couvrir les charges. En outre, il est nécessaire que les grands distributeurs soient plus transparents sur les marges perçues concernant les produits agricoles achetés et revendus en Suisse ;
- moins de bureaucratie. Il est urgent que la politique agricole soit simplifiée et que les exigences administratives ainsi que les contrôles imposés aux agriculteurs diminuent ;
- plus de stabilité pour la politique agricole. Il est indispensable d'instaurer plus de stabilité dans la politique agricole. Nous demandons l'abandon des politiques agricoles à court terme pour qu'elles correspondent à la durée de planification des investissements.
- l'application de la Loi sur les cartels (LCart), surtout le contrôle de l'article 7 concernant les pratiques illicites d'entreprises ayant une position dominante ou un pouvoir de marché relatif. L'agriculture fait souvent face à des partenaires suisses relativement puissants sur le marché. La concentration dans le secteur agroalimentaire peut nuire au pouvoir de négociation du monde agricole.

**Motivation (obligatoire) :**

Depuis plusieurs semaines, des agriculteurs se révoltent en Europe et le mouvement a rejoint la Suisse. Le canton de Fribourg a accepté le 8 février à l'unanimité moins quelques abstentions une résolution reprenant en majeure partie les éléments ci-dessus. Le canton de Vaud va également se prononcer. Le but est de montrer le soutien du canton de Neuchâtel au monde rural et d'avoir une solidarité avec les différentes actions menées dans les cantons.

**Demande d'urgence :** OUI

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** prénom, nom (obligatoire) :

Armelle von Allmen Benoit

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :